



Charte de la Bulle d'Air

Mission de la Bulle d'Air

LA BULLE D'AIR est un centre d'éveil et de formation musicale qui développe une approche pédagogique novatrice de la musique, la rendant accessible à tous les enfants.

Dès l'âge d'un an et tant qu'ils le désirent, les enfants peuvent pratiquer et vivre la musique dans un cadre qui accueille et accompagne leur évolution.

La Bulle d'Air se fixe comme mission :

- De permettre à chaque enfant de développer sa personnalité artistique et particulièrement musicale au travers de supports artistiques variés.
- De proposer aux adultes et aux enfants de se rencontrer et de développer leur relation, grâce à la musique, dans un cadre créatif.
- D'offrir des activités adaptées à l'intégration des enfants, valides ou handicapés, de langue française ou étrangère.
- De transmettre aux enfants les bases théoriques et pratiques de la musique, sans processus sélectifs liés au rythme et au niveau d'apprentissage.
- d'aborder la musique comme instrument de relation et de développement de l'enfant.
- de mettre à disposition de tous un instrumentarium varié, à la fois classique, pédagogique et multiethnique, qui ouvre à une multitude d'expériences musicales.
- d'offrir un lieu où la musique est une source intarissable de plaisir, dans l'instant et pour la vie.

Valeurs

Pour mener à bien ses objectifs, la Bulle d'Air s'appuie sur des valeurs humaines fondamentales:

L'empathie et le non jugement

Pour se développer et apprendre, un enfant doit pouvoir vivre ses propres expériences, mû par sa logique, son rythme et son imaginaire. La Bulle d'Air offre ce temps dans un cadre propice. L'animateur est là pour soutenir et guider l'enfant sans le juger, dans ses explorations sonores.

La tolérance et le respect

Chaque enfant est unique et trouve sa place dans le groupe par la pratique et l'apprentissage musical, quel que soit son niveau de développement.



Le partage

La musique se vit ensemble : parents, grands-parents, nounous, amis... sont bienvenus avec les enfants. Ce moment de partage intergénérationnel amène une rencontre de cultures, de goûts, d'expériences qui enrichit la musique : l'adulte est dans le « faire avec » et non le « faire faire ».

La joie et la spontanéité

L'apprentissage se fait dans le plaisir, la découverte, la curiosité et l'improvisation. La méthode créée par la Bulle d'Air est active et ludique, amenant chacun à participer, à se mettre en scène et à savourer le plaisir de jouer pour et devant les autres.

De l'éveil musical à la pratique instrumentale

La Bulle d'Air permet aux enfants de développer leur personnalité musicale en suivant un cursus qui s'articule en trois phases :

Eveil

- Eveil musical : ateliers adultes-enfants de 1 à 5 ans
- Musique en mouvement : ateliers adultes-enfants de 15 mois à 5 ans

Solfège et créativité musicale

- Ateliers de créativité musicale et solfège, enfants de 5 à 7 ans.

Apprentissage d'une pratique instrumentale

- Cours collectifs et individuels d'instruments, dès 5 ans.



Les fondements pédagogiques

Éveil musical – de 1 à 5 ans

Pour les petits, le maître mot est l'exploration. Guidé par un musicien pédagogue, l'enfant touche, « goûte » les instruments. Il expérimente librement les sons et les partage avec le parent ou l'adulte qui l'accompagne. Il apprend l'écoute, développe son envie de jouer et chanter avec les autres et inscrit en lui le plaisir de faire de la musique. L'enfant accède de façon ludique et créative aux prémisses des notes. Il acquiert de plus en plus d'aisance et prépare ainsi la suite de son parcours musical.

Solfège et créativité musicale – de 5 à 7 ans

Lorsque l'enfant grandit, l'apprentissage du codage musical prend tout son sens. La lecture et l'écriture des notes, l'acquisition théorique des bases rythmiques et mélodiques sont renforcées par la pratique instrumentale. Les notions d'exploration, d'improvisation et de jeux restent cependant très présentes, car la musique est avant tout un échange vivant et créatif. La présence d'une grande variété d'instruments facilite pour l'enfant le choix d'un futur apprentissage.

Cours d'instruments de musique – dès 5 ans

L'apprentissage d'un instrument s'inscrit dans la même philosophie que l'éveil musical. La plupart des cours sont collectifs afin de privilégier l'échange et stimuler cet apprentissage. L'enseignement favorise le parcours créatif de l'enfant tout autant que sa technique instrumentale et ses capacités d'interprète. L'acquisition des premières notions de solfège suit pas à pas l'évolution de la pratique instrumentale.



Un développement artistique pluridisciplinaire

La Bulle d'Air propose, en complément au cursus musical, des ateliers artistiques, pour les enfants dès 4 ans, durant les vacances de février, été et octobre.

Ces ateliers permettent aux participants de se plonger dans un projet artistique d'une semaine, toutes disciplines confondues, afin que chacun découvre et nourrisse ses talents créateurs.

Principes de fonctionnement interne

En tant qu'association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, la Bulle d'Air fonctionne selon ses statuts, de manière démocratique et participative. Dans son organisation et dans son fonctionnement, la Bulle d'Air met en avant l'importance du groupe et des relations interpersonnelles, l'horizontalité plutôt que la verticalité, la collaboration en lieu et place de la hiérarchie. Elle pratique une vision humaniste qui envisage l'être dans sa globalité.

Objectifs en matière de qualité

Des évaluations régulières mises en place par la direction permettent aux animateurs, aux professeurs d'instruments et au personnel administratif d'améliorer la qualité de leur travail. La formation continue est organisée annuellement, en fonction des besoins collectifs identifiés et des demandes individuelles.

Rédaction :

Joseph Frusciante, Myriam Boucris, Martine Pernoud, Bernadette Inglard, Philippe Rossier

Genève, le 10 novembre 2012

Validée par le Comité le 15 décembre 2012